



BOURSES NATIONALES DE LYCEE RENTREE 2022 - Classes de 3ème

publié le 31/05/2022

Chers parents,

La campagne de bourses de Lycée en ligne pour l'année scolaire 2022-2023 se déroulera en deux périodes :

- * Du 30 mai 2022 au 06 juillet 2022 inclus "campagne dite de printemps" (première période).
- * Du 01 septembre 2022 au 20 octobre 2022 inclus "campagne dite de rentrée" (deuxième période).

La demande de bourses de Lycée en ligne se fait sur le portail Scolarité Services :

<https://educonnect.education.gouv.fr...>

Se connecter avec votre compte EduConnect. Vous cliquerez sur "Mes services/Bourse de lycée".

OU vous pouvez aussi : vous connecter avec France Connect.

Vous devrez vous munir :

- * pour la première période de campagne : un document mentionnant votre numéro fiscal.
- * pour la deuxième période campagne : une copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021

et selon votre situation il vous faudra l'attestation de paiement de la CAF.

Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations concernant les bourses nationales sur le site du ministère de l'éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/les-b...>

(cliquez "Les bourses de lycée").

Vous pourrez accéder au simulateur de bourses de lycée.

Si vous rencontrez des problèmes, merci de contacter le secrétariat du collège.

Pour les familles qui souhaiteraient choisir l'option papier merci de prendre contact avec le secrétariat du collège (Tél : 05 49 29 41 65 tapez 3).

Cordialement,

La direction

 [flyer_comment_demander_une_bourse_de_lycee](#) (PDF de 393.9 ko)

 [bareme_bourses_de_lycee_2022_2023](#) (PDF de 167.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.